

OCTOBRE 2022-NUMERO 27

LOU TAMBOURINAIRE



Mesdames et messieurs,

Après un été caniculaire et une sécheresse historique, notre ressource en eau nous a permis de passer cette période sans souci majeur.

Je tiens à remercier l'ensemble de la population qui a su respecter les mesures mises en place par la préfecture pour éviter le gaspillage et limiter notre consommation en eau

Cette ressource en eau a été assurée à 25% par nos différents captages (Bousquatier et Toussas) et 75% par notre forage de la distillerie.

Je remercie l'ensemble de la commission « eau et assainissement » qui toutes les semaines ont assuré un suivi du débit et du niveau de ses ressources.

Après de longs mois de travaux et de gêne pour les habitants, la place des aires dans sa nouvelle perspective éclaire notre beau village, à nous tous de faire vivre ce bel espace par des animations, des spectacles, des concerts. A nous d'imaginer ces moments de vie pour l'ensemble de la population.

Le prochain grand chantier sera la réfection de notre mairie, avec l'aménagement de la salle à l'étage, la création de bureaux, une salle d'archivage et un nouvel espace d'accueil au public plus agréable et plus fonctionnel pour le travail de notre secrétaire.

Un projet de raccordement à l'assainissement collectif à un plus grand nombre sera aussi à l'étude.

Le maire,

Bernard Doutres.

**PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR LA COMMISSION
COMMUNICATION**

BERNARD DOUTRES - PASCAL FRANCON - PATRICIA GUITTON

LA PLACE DES AIRES SE FAIT UNE BEAUTÉ



**UN GRAND PROJET VOIT LE JOUR
DEPUIS LE PRINTEMPS 2022 !**

**Les travaux se terminent!
La place des aires et ses travaux
deviennent réels ! Elle est encore
un peu "blanche" mais l'arrivée des
tilleuls dans le courant du mois de
novembre va lui donner de la
couleur.
Des rosiers viennent agrémentés
les rues et un parking réservé aux
riverains vous accueille!
Bernard Doutres et l'équipe
municipale vous remercient de
votre patience et s'attachent pour
les prochains mois à animer ce bel
espace.**



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

4ÈME TRIMESTRE 2022 ET PREMIER TRIMESTRE 2023

Cérémonie du 11 Novembre



La commune commémore l'armistice de 1918, mais également, depuis la loi de 2012, la mémoire de tous les militaires et civils morts pour la France dans les conflits anciens et actuels.

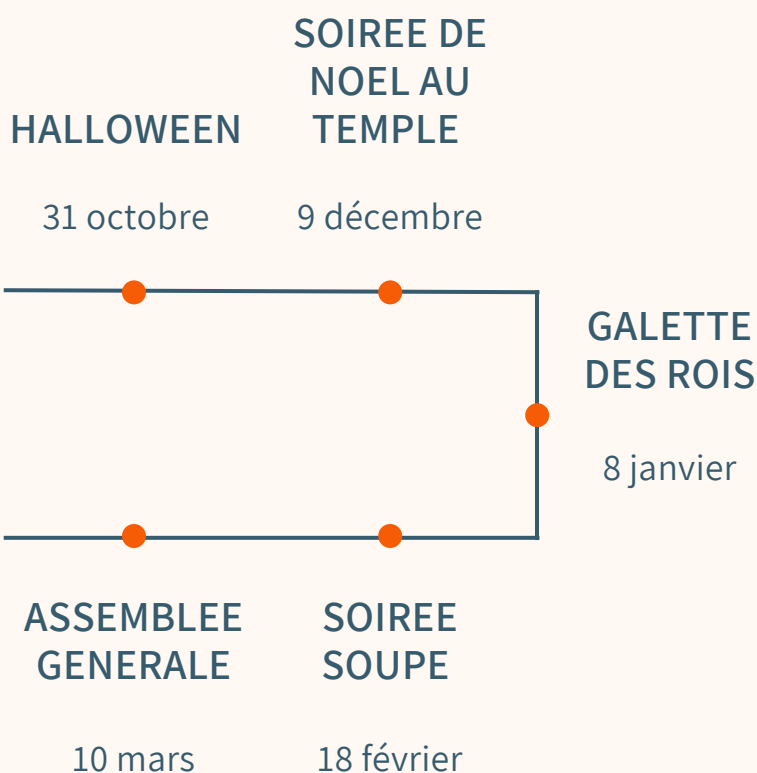
A cette occasion, l'association "Salles-sous-Bois Patrimoine", vous propose de réunir quelques souvenirs de ces conflits anciens et actuels au travers de tableaux et photos (encadrées) de toutes les époques, personnels ou pas...

Cette mini "exposition" sera présentée au temple du village le 11 novembre matin, avant la cérémonie au monument aux morts et pendant le pot auquel le maire vous invite.

Si vous avez des souvenirs, familiaux ou pas, à nous proposer, merci de contacter Tristan Verna avant le 4 novembre (jean-tristan.verna@wanadoo.fr ou 06.98.13.52.58).

CALENDRIER

Comme chaque année les membres de l'association "Animation et Loisirs" vous proposent des activités tout au long de l'année. Cette année encore, de nombreux rendez-vous vous attendent !



A ne pas manquer ! Venez nous rejoindre pour Halloween - Rdv le 31 octobre devant la mairie à 18h30 - Nous vous invitons à fêter Halloween au village pour le plaisir des petits et des grands le soir du 31 octobre.

Nous nous retrouverons ensuite autour d'un buffet prévu par l'association à la salle des fêtes à 19h30.

Nous comptons bien évidemment sur les habitants pour ouvrir leur porte aux enfants.

N'oubliez pas ! Une petite bougie sur la fenêtre ou à la porte sera le signe que l'on peut frapper chez vous.



L'AGE D'OR

SI VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS, NOUS VOUS INVITONS À VENIR PARTICIPER AUX ACTIVITÉS LE JEUDI APRÈS-MIDI À LA SALLE DES FETES ! ET BIEN SUR NOUS REJOINDRE POUR LE REPAS DE NOEL !

les prochains rendez-vous

REPAS D'AUTOMNE

JEUDI 17 NOVEMBRE

VOUS AVEZ 65 ANS ET PLUS, VOUS N'ÊTES PAS ENCORE ADHÉRENT, VOUS POUVEZ INSCRIRE !



GOUTER DE NOEL

JEUDI 15 DECEMBRE À PARTIR DE 16H

ASSEMBLEE GENERALE

JEUDI 26 JANVIER

CE SERA EGALEMENT L'OCCASION DE PARTAGER LA GALETTE DES ROIS

SALLES-SOUS-BOIS PATRIMOINE

EN VUE DE PREPARER LES JOURNEES DU PATRIMOINE 2023, L'EQUIPE DE L'ASSOCIATION SALLES-SOUS-BOIS PATRIMOINE VOUS PROPOSE...

UN INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL SALLOIS

Dans un premier temps, il est proposé de s'intéresser au patrimoine immobilier ou « architectural » digne d'un intérêt culturel ou historique.

Ce patrimoine peut se rattacher, ou avoir été rattaché, à toutes les activités humaines des générations passées : la vie domestique (dont les éléments que l'on trouve dans les maisons comme les cheminées, les bugadières,...), les activités économiques, les cultes, etc...

Dans l'idéal, l'inventaire devrait couvrir l'ensemble du territoire de la commune, mais l'effort peut se porter en premier lieu sur le village.

Ce patrimoine est aujourd'hui, soit public, soit privé, soit accessible librement, soit accessible avec l'autorisation des propriétaires.

Dans l'idéal, nous aimerions produire :

- un inventaire « géolocalisé », accessible en version papier, éventuellement numérique,
- un catalogue photographique, notamment pour les éléments de patrimoine privé qui ne seront pas accessibles par la suite.

LA CONSTITUTION COLLECTIVE D'UNE BANQUE DE PHOTOS DES PAYSAGES SALLOIS

Nous aimerions :

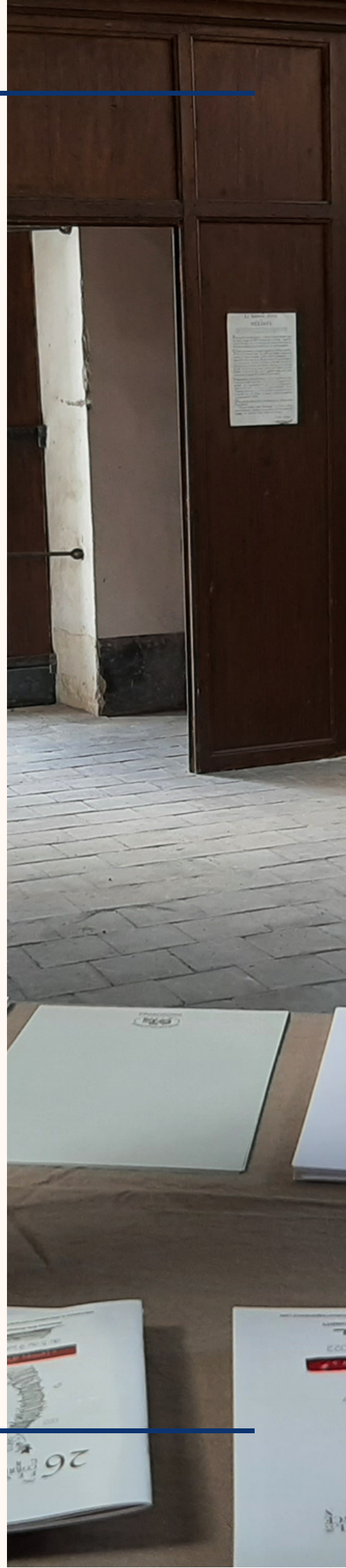
- recueillir un nombre significatif de photos de qualité décrivant les « paysages sallois »,
- faire de ce recueil une activité collective étalée sur une saison automne-hiver-printemps.

Qu'entendre par « paysages sallois » ?

- des vues d'extérieur à champ plus moins large, portant sur le bâti, la nature, l'aménagement de celle-ci, mais également les ciels changeants, etc...
- que ces photos aient été prises depuis le territoire de la commune ou à proximité immédiate, même si elles comportent des éléments de paysage lointain ; elles devront être « référencées »
- ces photos ne devront pas comporter de personnages (sauf autorisation) et, pour celles prises dans des enceintes privées, ne pas être en « copyright » des personnes concernées.

Dans l'idéal, nous aimerions :

- créer avec vous un catalogue numérique (évolutif). Il pourra comporter des photos prises il y a longtemps (par exemple les paysages enneigés, les lavandes et autres plantes en fleurs...).
- organiser une exposition de certaines de ces photos au temple durant l'été 2023.





Exposition des artistes de l'atelier du Mistral

Fête de la St Roch

Repas républicain du 14 juillet



RENOVATION DE LA PASSERELLE DU MOULIN

En collaboration avec la mairie de Grignan, profitant de la sècheresse de la Berre, nous avons pu mettre en place la passerelle du Moulin qui permet de relier Grignan lorsque, espérons-le, débit de la Berre sera revenu.

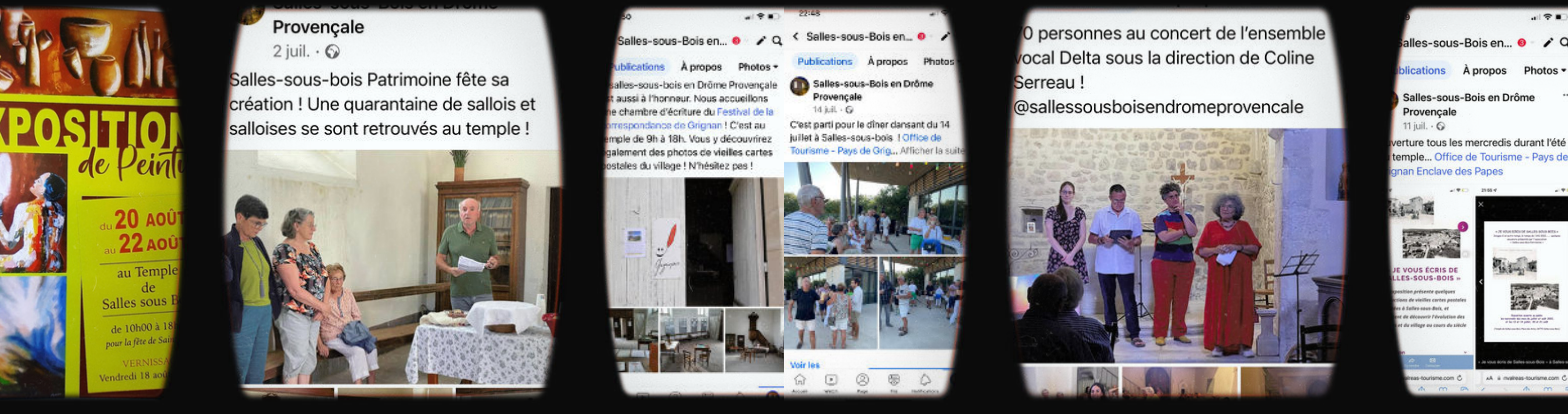
L'association Animations et loisirs organisé ce samedi 18 Juin sa randonnée annuelle.

Une quinzaine de randonneurs ont bravé la chaleur pour se rendre à Aiguebelle par le GR 429 (le Fangeas, le Fraysse).

Une dizaine d'autres Sallois les ont rejoints en voiture pour pique-niquer sous l'ombre des chênes. Après cet agréable moment, la plupart des randonneurs ont profité des voitures pour le retour.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle destination.

Création de Salles-sous-Bois Patrimoine





Méline, le 21 mars 2022

Robin, le 28 mai 2022

Suzanne, le 6 septembre 2022

Côme, le 18 septembre 2022



Josette Bonnet,
le 12 septembre 2022

Pour votre information :

PERMANENCES DU CONSEILLER NUMÉRIQUE



SALLES SOUS BOIS
salle du conseil en mairie

14h00 à 16h00

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

2022
Vendredi 23 septembre de 10h à 12h
Jeudis 6 & 27 octobre
Jeudi 17 novembre
Jeudis 1 & 15 décembre

CONTACT :
Charline LAVIE
06 67 39 66 15
conseiller.numerique@cceppg.fr



Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignon CCEPPG

AVEC LA CCEPPG
JE JETTE MOINS,
JE COMPOSTE !

**VOUS AVEZ UN JARDIN,
MAIS PAS ENCORE DE COMPOSTEUR ?
DEMANDEZ-EN UN À LA CCEPPG !**

La Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignon soutient le compostage individuel en contribuant financièrement à l'achat d'un kit de compostage



CARACTÉRISTIQUES COMPOSTEUR :
Contenance de 220 litres
Vendu en kit avec notice de montage et bio-seau de 10 litres

Participation demandée : 40 €

MOINS DE DÉCHETS

ENGRAIS NATUREL

Conditions d'acquisition :
• offre réservée aux particuliers résidents sur le territoire de la CCEPPG
• un seul kit par foyer
• offre valable dans la limite des stocks disponibles

Pour + d'INFOS ou pour télécharger votre bon de commande, rdv sur www.cceppg.fr

CCEPPG - Espace Germain Aubert - 17A Rue de Tourville - 84600 VALREAS - 04 90 35 01 52

Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignon CCEPPG

AVEC LA CCEPPG
JE JETTE MOINS,
JE COMPOSTE !

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Envoyez le coupon ci-dessous complété et accompagné de votre règlement de 40 € par chèque à l'ordre : CCEPPG RR Développement Durable (possibilité de régler en espèces sur place), à l'adresse suivante :
Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignon
17 A Rue de Tourville
84 600 VALREAS

À réception de ce dernier, la CCEPPG vous retournera un bon de retrait vous indiquant les jours et horaires de mise à disposition de votre composteur.

CARACTÉRISTIQUES COMPOSTEUR :
Contenance de 220 litres
Vendu en kit avec notice de montage et bio-seau de 10 litres

Conditions d'acquisition :
• offre réservée aux particuliers résidents sur le territoire de la CCEPPG
• un seul kit par foyer
• offre valable dans la limite des stocks disponibles


Une fois votre question sur le composteur ?
La CCEPPG est à votre disposition :
infos@cceppg.fr ou 04 90 35 91 52

BON DE COMMANDE POUR UN KIT DE COMPOSTAGE

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____
TEL : _____ / _____ / _____ ADRESSE MAIL : _____
 Je joins un chèque de participation de 40 € à l'ordre : CCEPPG RR Développement Durable
 Je paie en espèces sur place
 Je joins un justificatif de domicile de moins d'un an
DATE : _____ SIGNATURE : _____

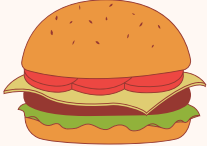
Les informations portées sur le formulaire sont obligatoires pour le traitement de la demande. Les réponses enregistrées sont réservées à l'usage de nos services et ne servent en aucun cas, utiles à des fins commerciales ni transférées à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Le jeudi



06 76 64 67 35

Vous pouvez
commander et
retrouver sur la place
de la mairie...



Le mercredi

06 22 04 88 45



La mairie est ouverte
les lundi, mercredi et jeudi de 14h à 18h
Téléphone : 04.75.53.55.38.
Mail : mairie.salles.sous.bois@wanadoo.fr

Vous pouvez retrouver toutes les informations
sur le site de la commune :
<https://salles-sous-bois.fr>
Si vous souhaitez être informé-e régulièrement par
mail, vous pouvez faire une demande à :
sallessousbois@gmail.com ou encore appelez Patricia
au 06.30.36.72.11.